




COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

Envoyé en préfecture le 10/12/2019
Reçu en préfecture le 10/12/2019
Affiché le 
ID : 974-249740085-20191129-AFF26_CC291119-DE

**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA
SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 29 NOVEMBRE 2019**

AFFAIRE N° 26-20191129

**AUTORISATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT
DE SIGNER LES LOTS 1 A 7 DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION
DU MARCHE N° A.19.047 «ACQUISITION, LIVRAISON ET
MAINTENANCE DE VEHICULES POUR LES SERVICES DE LA
CASUD 2019»**

L'an deux mille dix-neuf, le vingt-neuf du mois de novembre à neuf heures et quarante minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud, légalement convoqués le 20 novembre 2019, sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129) ainsi que de celle de Monsieur Olivier RIVIERE (de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 41-20191129 puis de l'affaire n° 43-20191129 à l'affaire n° 54-20191129) et de celle de Monsieur Bachil VALY (de l'affaire n° 42-20191129 à l'affaire n° 42-20191129).

NOTA :

Nombre de conseillers
en exercice : 48

Présents : 32
Absents représentés : 10
Absents : 06

ETAIENT PRESENTS

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 08-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 46-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), José PAYET, Monique BENARD-DESLAIS, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Anissa LOCATE, Laurence MONDON, Rito MOREL, François ROUSSETY (de l'affaire n° 01-20191129 à l'affaire n° 33-20191129, y compris la question diverse n° 01-20191129), Jessica SELIER, Catherine TURPIN.

- Commune de Saint-Joseph -

Harry MUSSARD, Henri-Claude HUET, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Gilberte GERARD, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Henri-Claude YEBO.

Alin GUEZELLO.

- Commune de l'Entre-Deux -

Isabelle PARIS-GROSSET, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON (*représenté par Olivier RIVIERE, de l'affaire n° 09-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Pierre ROBERT (*représenté par Jacqueline FRUTEAU-BOYER*), Denise BOUTET TSANG CHUN SZE (*représentée par Emmanuelle HOARAU*), Daniel MAUNIER (*représenté par Catherine TURPIN*), François ROUSSETY (*représenté par José PAYET, de l'affaire n° 34-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*), Marcelin THELIS (*représenté par Rito MOREL*).

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON (*représenté par Henri-Claude HUET*), Blanche Reine JAVELLE (*représentée par Rose Andrée MUSSARD*), Marie-Jo LEBON (*représentée par Marie-Andrée LEJOYEUX*), Harry-Claude MOREL (*représenté par Harry MUSSARD*).

- Commune de l'Entre-Deux -

André DUPREY (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Marie France RIVIERE, Albert GASTRIN (*de l'affaire n° 47-20191129 à l'affaire n° 54-20191129*).

Colette FONTAINE, Jean-Jacques VLODY.

- Commune de Saint-Joseph -

Harry MALET, Priscilla PAYET, François RIVIERE.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, la Présidente ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 26-20191129
**AUTORISATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE AU PRESIDENT DE SIGNER LES
 LOTS 1 A 7 DE LA PROCEDURE DE CONSULTATION DU MARCHE N° A.19.047
 «ACQUISITION, LIVRAISON ET MAINTENANCE DE VEHICULES POUR LES
 SERVICES DE LA CASUD 2019 »**

Le Président informe l'Assemblée que la CASUD a lancé en septembre 2019 une consultation ayant pour, d'une part, l'acquisition et la livraison de véhicules pour les services de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) et, d'autre part, la maintenance pour une durée de deux (2) ans minimum (ou 40 000 kms) de ces véhicules à dater de la mise en circulation (date de la carte grise) conformément aux dispositions de l'article L318-1 du code de la route.

I. Objet du marché

Le présent marché a pour objet, d'une part, l'acquisition et la livraison de véhicules pour les services de la Communauté d'Agglomération du Sud (CASUD) et, d'autre part, la maintenance pour une durée de deux (2) ans minimum (ou 40 000 kms) de ces véhicules à dater de la mise en circulation (date de la carte grise).

II. Décompositions en lots

Conformément aux dispositions des articles R.2113-1, R.2162-4 et R-2162-13 du code de la Commande publique, il s'agit d'un accord cadre constitué de lots géographiquement scindés en deux. Chaque lot étant un accord-cadre mono-attributaire à bons de commande sans minimum mais avec un seuil maximum.

Le présent marché comporte sept (7) lots (art R2113-1 CCP), définis comme suit :

| Lot | Classification véhicule (art. R311-1 code de la route) | Qté | Descriptif technique |
|-----|---|-----|---|
| 1 | Véhicule du segment C (compact bi corps et tricorps) | 1 | - compacte 5 portes (coffre à hayon), 5 places - Motorisation : Diesel, suralimenté de 1,4 à 1,7 L, 4 cylindres... |
| 2 | Véhicule citadine de type hybrid /thermique et électrique | 1 | - Citadine compacte moteur Hybrid et thermique à essence du segment B ou B2 (citadine compacte) - Véhicule offrant une autonomie 100 % électrique d'au moins 20 km avant intervention du moteur thermique... |
| 3 | Véhicule citadine 100 % électrique | 1 | - Citadine compacte à moteur électrique Puissance minimale de 60 Kwh. |
| 4 | Véhicules légers utilitaires type ludospace | 4 | - Motorisation Diesel suralimenté de 85 chevaux din minimum à 130 chevaux din maximum, 5 places minimum, 5 portes |
| 5 | Véhicule mini citadine polyvalente compacte à SEGMENT : A ou B1 | 2 | - Mini Citadine polyvalentes, tricorps ou monospace (minispace) ou petit crossovers urbain. - 2 à 4 places, Cylindrée : 1 L à 1,3 l essence atmosphérique ou suralimentée acceptée.... |

| Lot | Classification véhicule (art. R311-1 code de la route) | Qté | Descriptif technique |
|-----|--|-----|---|
| 6 | Camion double cabine plateau benne basculante arrière avec ridelles latérales et signalétiques Catégorie : N1 | 1 | Cabine double : 6 à 7 places - Ridelle latérales et arrière basculantes/rabattables - Motorisation : Diesel suralimenté, traction. - Puissance : 125 CV à 150 CV Din - Cylindrée de 2,0 L à 2.5 L maximum - Couple moteur : 270 à 370 Nm - BV : manuelle, 5 vitesses minimum - Suspension arrière : minimum deux lames sur roues jumelées - Benne arrière : verrin hydraulique ou électrique télescopique |
| 7 | Fourgon tôle utilitaire (Camionnette de type LIH1) | 1 | Diesel, 100 chevaux minimum à 135 chevaux maximum, Capacité de chargement minimale 500 kg à 1200 kg maximums, 1,6 L à 2,3 L, diesel, suralimenté, 3 places préférées, avec au moins une porte latérale coulissante |

III. Caractéristiques du marché

Il s'agit d'un marché public de fournitures et de services.

Il s'agit d'un marché alloti.

Il ne s'agit pas d'un marché à tranches.

Chacun des lots sera conclu avec un seul opérateur économique qui pourra être un groupement momentané d'entreprises solidaire ou conjoint.

Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots de son choix. Dans tous les cas, il devra soumissionner à l'intégralité du ou des lot(s) concerné(s).

a) Lieu de livraison

La livraison des véhicules sera réalisée franco de port dédouané à l'adresse suivante : Communauté d'Agglomération du Sud, Direction des MOYENS et TRAVAUX, 18, bis rue d'Espagne, 97430 Le Tampon. Contact : CARMAGNOLE Jean Yves au 06. 92.64.90.43.

Les frais de transport des véhicules seront à la charge du titulaire (livraison franco de port domicile dédouané).

Les véhicules doivent être livrés en état de fonctionnement et prêts à être utilisés dès la livraison avec 10 litres de carburant minimum dans chaque véhicule.

b) Délai de livraison pour l'ensemble des lots

Pour chacun des lots, le délai de livraison des véhicules est laissé à l'initiative du candidat qui l'indiquera à l'acte d'engagement sans que ce délai ne puisse être supérieur à 1 mois, pour le(s) véhicule(s) disponible(s) via le concessionnaire et 4 mois maximums, pour le(s) véhicule(s) devant faire l'objet d'une commande extra départementale. Le délai court à compter de la notification du marché.

c) Durée du marché

La durée de chaque lot se confond avec la durée de livraison. La durée concerne le volet maintenance, celui-ci est de deux (2) ans minimum (ou 40 000Km) à compter de la date de réception du/des véhicule(s).

Ainsi, pour chaque lot, les véhicules sont garantis «pièces et main d'œuvre», comme suit :

| Garantie(s) commerciale(s) (art. L.211-5 du Code de la consommation). | Garantie légale de conformité (art. L. 211-1 et suivants du Code de la consommation). | Garantie contre les vices cachés. (art. 1641À 1649 du Code civil). |
|---|---|---|
| <p>- A préciser par le candidat (mémoire technique) si :</p> <p>* elle est offerte ou payante * sa durée * sa portée, ce qui est couvert ou exclus.</p> <p>corrosion et peinture inclus par contre (joindre dans ce cas, le contrat de garantie commerciale).</p> | <p>- 2 ans, à compter de la livraison</p> <p>* Les caractéristiques de la voiture doivent correspondre à la description faite par le vendeur, son bon de commande, sa publicité, son enseigne (<i>défaut d'équipements par rapport à ce qui était prévus...</i>) et propre à l'usage qu'on est en droit d'en attendre.</p> <p>Les défauts apparaissant dans les 6 mois précédant la livraison, bénéficient d'une présomption de défaut de conformité. Il appartient au titulaire de démontrer le contraire.</p> | <p>- 2 ans, à compter de la découverte du vice</p> <p>* Erreurs de conception, de fabrication et de montage, non visibles aux premiers abords et rendant le véhicule impropre à la circulation et / ou à un usage normal.</p> |

D) Imputation budgétaire

L'imputation budgétaire de ce marché est la suivante, pour tous les lots :
Chapitre : 11 / Nature : 615.

Le présent marché est financé à 100 % par les fonds propres de la Communauté d'Agglomération du Sud.

IV. Procédure de passation

a) Enregistrement des pièces relatives à la candidature et à l'offre

Le 05 novembre 2019, le représentant du pouvoir adjudicateur a procédé à l'ouverture des plis et a enregistré les pièces relatives à la candidature et à l'offre.

b) Analyse, sélection des candidatures et attribution dans le cadre des lots 1 à 7 de la procédure de consultation du marché n°A.19.047 « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD 2019»

Le 20 Novembre 2019, la Commission d'Appel d'offres a déclaré :

D'une part :

- de valider le procès-verbal présenté par le représentant délégué du pouvoir adjudicateur concernant l'analyse des candidatures ;
- de sélectionner les candidatures suivantes :
 - s'agissant du lot 1 : AUTOMOBILE REUNION et CFAO MOTORS REUNION,
 - s'agissant du lot 2 : CMM AUTOMOBILES,
 - s'agissant du lot 3 : AUTOMOBILES REUNION,
 - s'agissant du lot 4 : AUTOMOBILE REUNION et CFAO MOTORS REUNION,
 - s'agissant du lot 5 : AUTOMOBILE REUNION et CFAO MOTORS REUNION,
 - s'agissant du lot 6 : AUTOMOBILE REUNION et CFAO MOTORS REUNION,
 - s'agissant du lot 7 : AUTOMOBILE REUNION et CFAO MOTORS REUNION.

D'autre part :

1- Concernant le lot n° 1 « Véhicule du segment C (compact bi corps et tricorps) »

- d'attribuer le lot n°1 « Véhicule du segment C (compact bi corps et tricorps) » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » à CFAO MOTORS REUNION pour un montant de 24 956 € TTC.

2- Concernant le lot n° 2 « Véhicule citadine de type hybrid /thermique et électrique »

- d'attribuer le lot n° 2 « Véhicule citadine de type hybrid /thermique et électrique » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » à CMM pour un montant de 18 351,06 € TTC .

3- Concernant le lot n° 3 « Véhicule citadine 100 % électrique »

- d'attribuer le lot n° 3 « Véhicule citadine 100 % électrique » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » à AUTOMOBILES REUNION pour un montant de 30 460, 16 € TTC .

4- Concernant le lot n° 4 « Véhicules légers utilitaires type Ludospace »

- . d'attribuer le lot n° 4 « Véhicules légers utilitaires » de la procédure de consultation du marché «Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019» à CFAO MOTORS REUNION pour un montant de 81 596, 27 € TTC.
- 5- Concernant le lot n° 5 « Véhicule mini citadine polyvalente compacte à SEGMENT : A ou B1»
- . d'attribuer le lot n° 5 « Véhicule mini citadine polyvalente compacte à SEGMENT : A ou B1 » de la procédure de consultation du marché «Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019» à AUTOMOBILES RÉUNION pour un montant total de 25 516 € TTC.
- 6- Concernant le lot n° 6 « Camion double cabine plateau benne basculante arrière avec ridelles latérales et signalétiques Catégorie : N1»
- . d'attribuer le lot n° 6 « Camion double cabine plateau benne basculante ARRIÈRE AVEC ridelles latérales et signalétiques Catégorie : N1» de la procédure de consultation du marché «Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019» à AUTOMOBILES RÉUNION pour un montant total de 40 666,37 € TTC .
- 7- Concernant le lot n° 7 « Fourgon tôle utilitaire (Camionnette de type L1H1)»
- . d'attribuer le lot n° 7 « Fourgon tôle utilitaire (Camionnette de type L1H1)» de la procédure de consultation du marché «Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019» à CFAO MOTORS RÉUNION pour un montant total de 24 196 € TTC .

L'ensemble des pièces relatives à cette procédure de marché sont consultables par les élus qui le souhaitent sur simple demande ou directement au siège administratif de la CASUD (pendant les horaires d'ouverture) auprès de la Direction de la Commande Publique.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- . d'approuver le lot 1 «Véhicule du segment C (compact bi corps et tricorps)» de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;

- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec CFAO MOTORS REUNION ,
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,
- . d'approuver le lot 2 « Véhicule citadine de type hybrid /thermique et électrique » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec CMM AUTOMOBILES,
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,
- . d'approuver le lot 3 « Véhicule citadine 100 % électrique » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec AUTOMOBILES RÉUNION,
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,
- . d'approuver le lot 4 « Véhicules légers utilitaires type ludospace » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec CFAO MOTORS RÉUNION,
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,
- . d'approuver le lot 5 « Véhicule mini citadine polyvalente compacte à SEGMENT : A ou B1 » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec AUTOMOBILES RÉUNION,
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,
- . d'approuver le lot 6 « Camion double cabine plateau benne basculante ARRIÈRE AVEC ridelles latérales et signalétiques Catégorie : N1 » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;

- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président marché avec AUTOMOBILES RÉUNION,
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,
- . d'approuver le lot 7« Fourgon tôle utilitaire (Camionnette de type L1H1)» de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 »,
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec CFAO MOTORS RÉUNION,
- . d'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- . **approuve le lot 1 «Véhicule du segment C (compact bi corps et tricorps)» de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec CFAO MOTORS REUNION ,**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**

- . **approuve le lot 2 « Véhicule citadine de type hybride thermique et électrique » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec CMM AUTOMOBILES,**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**
- . **approuve le lot 3 «Véhicule citadine 100 % électrique » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec AUTOMOBILES RÉUNION,**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**
- . **approuve le lot 4 « Véhicules légers utilitaires type ludospace » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec CFAO MOTORS RÉUNION,**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**
- . **approuve le lot 5 « Véhicule mini citadine polyvalente compacte à SEGMENT : A ou B1 » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec AUTOMOBILES RÉUNION,**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**
- . **approuve le lot 6 « Camion double cabine plateau benne basculante ARRIÈRE AVEC ridelles latérales et signalétiques Catégorie : N1 » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer ledit marché avec AUTOMOBILES RÉUNION,**
- . **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire,**
- . **approuve le lot 7 «Fourgon tôlé utilitaire (Camionnette de type L1H1) » de la procédure de consultation du marché « Acquisition, livraison et maintenance de véhicules pour les services de la CASUD_2019 » ;**

- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué avec CFAO MOTORS RÉUNION,**
- **autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer tous documents relatifs cette affaire.**
- **informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de la Réunion dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.**

Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 42

**POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Président de la CASUD,**



André THIEN AH KOON